

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2023-130

OBJET : Arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public routier communal pour le déploiement du réseau départemental Très haut Débit CD Aunay/Odon La Petite Coquerie

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

VU le Code de la Voirie routière,
VU le Code Général des collectivités territoriales,
VU le Code des Postes et des communications électroniques,
VU la demande de la Société **CIRCET** pour le compte de la société **ALTITUDE INFRA** délégataire retenue par le Conseil Départemental du Calvados, pour la construction d'un réseau très haut débit,
Vu la délégation de service public attribuée par le Conseil général du Calvados à la société Tutor, concernant le déploiement d'un réseau très haut débit sur l'ensemble du département,

EXPOSE

Tronçon	Localisation	Quantités	Objet
AUN02 B_065	La Petite Coquerie / Courtilbert LES MONTS D'AUNAY	1	Poteau télécom bois 8mètres (6.5 mètres hors sol)

Pour les besoins de l'exploitation de son réseau, **ALTITUDE INFRA** doit procéder à l'installation d'artères souterraines dans les emprises des Voies Communales (VC) suivantes (voir tableau ci-dessous), sur le territoire de la commune de **LES MONTS D'AUNAY** :



ARRETE